



Le Bulletin

INFOS COTE D'OR

✉ : cgt.021@dgfip.finances.gouv.fr
site Internet : www.tresor.cgt.fr/21

Août 2008

Numéro 112

Dans ce numéro

- 1 CTPL du 23 juin 2008.
- 2 Vos représentants CGT.
- 3 CAPL contrôleurs du 13 mai 2008.
- 4 Rencontre avec les personnels (suite).

CTPL du 23 juin 2008 :

Fusion et Restructuration du réseau des Trésoreries

Mme Escard a réuni le Comité Technique Paritaire Local (CTPL) le 23 juin 2008 pour présenter aux représentants du personnel ses travaux sur la restructuration du réseau des Trésoreries en Côte d'Or :

- « opérations en cours pour le 01/01/2009 » :
 - Fusion des Trésoreries de Bligny sur Ouche et de Arnay le Duc avec la Trésorerie de Pouilly en Auxois qui passerait RP (mise en place d'une permanence mercredi et vendredi de 9h à 12h à Bligny et lundi, mardi et vendredi de 9h à 12h à Arnay).
 - Fusion de la Trésorerie de Saint Seine l'Abbaye avec celle d'Is sur Tille (permanence mardi et vendredi de 9h à 12h).
- « opérations possibles au 01/01/2009 – préalables nécessaires à la constitution du Service des Impôts aux Particuliers (SIP) de Châtillon sur Seine » :
 - Fusion des Trésoreries de Laignes et de Montigny sur Aube avec la Trésorerie de Châtillon sur Seine. La CGT a fait remarquer que cette annonce de fusion, « préalable à la constitution du SIP » venait contredire les décisions du Ministre et le document envoyé par Mme Escard à tous les agents courant juin dans lequel il était précisé que « dans le cadre de la fusion, aucun agent n'aura à changer de commune contre sa volonté ». Quel crédit accorder en conséquence aux propos de notre Ministre et aux écrits de nos dirigeants ?
- « opérations possibles au 01/01/2009 » :
 - Fermeture des bureaux du Trésor à Liernais et Aignay le Duc.
- « perspectives » (« réflexions non abouties fonctions des opportunités » a précisé la Direction) :
 - Fusion de la Trésorerie de Pontailler sur Saône avec celle de Mirebeau ou celle d'Auxonne
 - Fusion de la Trésorerie de Selongey avec celle de Is sur Tille
 - Fusion de la Trésorerie de Fontaine Française avec celle de Mirebeau (« au prochain départ du chef de poste »)
 - Fusion de la Trésorerie de Précý sous Thil avec celle de Vitteaux (« à voir avec les élus » nous a-t-on précisé).

En ce qui concerne les locaux, la Direction a précisé que la Trésorerie d'Is sur Tille pouvait accueillir une personne supplémentaire au 1^{er} janvier 2009. Pour Pouilly en Auxois, l'installation des locaux sera revue (récupération partielle du logement de fonction). Enfin pour Mirebeau, un projet de réinstallation est en cours.

(suite au verso)

CONTACTS

Vos élus CGT en CAP :

Agents de recouvrement (AR-ARP2-ARPI) : GENELOT Ludovic (T. CHU), GONTHIER Patrice (T. CHU), BAILLY Catherine (TG-Pensions), THOMAS Philippe (T. OPD-HLM), BOUCHON Marlène (T. Chenôve), SEIGNEZ Sylvaine (T. Chenôve).

Contrôleurs : MONIN Pierre-Yves (TG-DI), BOURDIN Arnaud (TG-DI), CLERE Jean-Claude (TG DI), KASPRZYK Philippe (TG Pensions), BERNIER Jacques (T. Dijon Banlieue), BREGAND Jacqueline (T. Vitteaux).

Inspecteurs : GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française), ANGLADE Pierre (TG-DI).

Vos représentants CGT en CTPL :

ANGLADE Pierre (TG-DI), BAILLY Catherine (TG-Pensions), GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française), CLERE Jean-Claude (TG DI), GONTHIER Patrice (T. CHU), GENELOT Ludovic (T. CHU).

Vos représentants CGT au Comité Hygiène et Sécurité (CHS-DI) : BOURDIN Arnaud (TG-DI 03-80-28-29-67) et GONTHIER Patrice (T. CHU 03-80-29-51-68).

Vos représentants CGT au Comité Action Sociale et Sanitaire (CDAS) : SEIGNEZ Sylvaine (T. Chenôve 03-80-54-07-20) et PETEY Marie-Claude (TG Dépôts 03-80-59-27-18).

Un vote a été demandé sur les opérations en cours pour le 01/01/2009 : la CGT a voté **CONTRE** (ainsi que les 2 autres syndicats FO et CFTC) cette disparition du service public et du lien social pour des populations de plus en plus fragilisées avec le départ des services publics en zone rurale.

A l'ordre du jour du CTPL, figurait également la **suppression de 2 emplois de cadre B** (1 au service communication de la TG et 1 à l'équipe de renfort départementale) avec création de 2 A (1 adjoint à la Paierie Départementale et 1 adjoint à a Paierie Régionale) et 1 TP, la CGT et la CFTC ont voté **CONTRE** (abstention de FO). La CGT a souligné que cette suppression d'emploi à la suppléance était négative quand on connaît les besoins des postes et services en renfort. De plus, nous avons fait part de notre étonnement de la création d'un emploi de TP dont la Direction actuelle ne sait même pas quelle mission sera attribuée à cet emploi.

A la demande de la CGT, Mme Escard nous a confirmé le **départ du département du Contrôleur Financier Régional**. La CGT s'est félicitée de la solidarité des personnels depuis plusieurs mois qui a permis de mettre un terme à une situation compliquée et inadmissible, très perturbante pour les personnels dont certains mettront du temps à se remettre. A noter que la DGCP n'a pas pourvu actuellement ce poste peut-être pour sanctionner le Département d'avoir voulu rester digne face à des agissements intolérables d'une personne ayant des responsabilités hiérarchiques.

En conclusion, la Direction a informé les représentants du personnel que **4 personnes du service des Domaines ont opté pour la DGCP** (1 IP, 2 I, 1 C).

CAPL Contrôleurs du 13 mai 2008

La TPG a réuni la CAP locale des Contrôleurs le 13 mai 2008 pour présenter la liste d'aptitude au grade de Contrôleur établie par la Direction locale.

La TPG a rappelé les critères de sélection des agents retenus au niveau national :

- le rapport d'évaluation des années 2005-2006-2007
- pas de limite d'âge
- 10 ans d'ancienneté en catégorie C

En Cote d'Or, pour l'année 2008, 167 personnes ont vocation à candidature, et 128 ont fait la demande.

Les 11 personnes proposées par notre Direction sont par ordre:

- 1) Mme DIEHL-GREBILLE Chantal
- 2) Mme DE CLERCQ Pascale
- 3) M CLERC Jean-Jacques
- 4) Mme MARTINOTTI Catherine
- 5) Mme SEIGNEMORTE Nicole
- 6) Mme MEUNIER Danielle
- 7) Mme CHAUVENET Annick
- 8) Mme ZUTTON Odile
- 9) Mme GUINVARCH Catherine
- 10) Mme VERNIER Dominique
- 11) Mme GUICHARD Sylviane

Pour infos, les 10 personnes proposées en 2007 ont été promues, dont la 10ème sur liste complémentaire.

Lors du vote, estimant que son rôle n'est pas de juger les Agents, la CGT s'est abstenue. En effet, **la CGT revendique depuis longtemps l'organisation d'un examen professionnel pour la promotion interne**. Un tel examen offrirait toutes les garanties d'égalité et d'objectivité de traitement des agents, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Rencontre avec les personnels le 24 avril 2008

Trésorerie de Saint Seine l'abbaye

Ce poste est en gestion conjointe avec la trésorerie de Mirebeau sur Bèze. Le chef de poste bénéficie d'une promotion et il part au 1^{er} juillet 2008 rejoindre sa nouvelle affectation.

Quel est le devenir de ces 2 postes ? mais surtout de la trésorerie de Saint Seine où il n'y a déjà plus qu'un agent ? La charge de travail est très importante pour un seul agent, malgré la présence d'un agent de l'équipe de renfort départementale.

Une importante communauté de communes génère des projets et donc des dépenses et des recettes multiples.

Certaines communes, individuellement, se développent et créent des budgets annexes tels que l'eau, l'assainissement et les lotissements.

En cas d'absence de l'agent, le travail s'accumule et la présence de l'équipe de renfort ne résout pas totalement les problèmes.

Que se passera-t-il cet été pendant les congés de l'agent titulaire du poste ?

Le passage à Hélios n'a fait qu'augmenter la charge de travail et le retard de traitement des bordereaux de dépenses et recettes des collectivités locales.

Trésorerie d'Is sur Tille

Ce poste est en sous effectif depuis courant 2007 et les agents rencontrent de grandes difficultés pour absorber le travail en retard tout en maintenant à jour le travail courant. Et cela malgré la présence (récente) de deux agents de l'équipe de renfort.

Les agents nous ont signalé que la charge de travail ne faisait qu'augmenter depuis des mois.

Les heures supplémentaires ne se comptent plus, or elles sont effectuées par les agents qui n'ont aucune compensation. Ces heures ne sont ni payées (quid des heures supplémentaires défiscalisées !), ni récupérées.

Elles sont tout simplement écrites par la pointeuse régulièrement et le nombre d'heures effectuées gratuitement par les agents serait d'environ 5 à 6 heures par agent et par semaine !!! (merci l'ORE !)

La direction en a-t-elle conscience ??? Envisage-t-elle une solution à court terme ???

Trésoreries de Selongey et de Fontaine Française (gestion conjointe)

Ces postes ont basculé dans Hélios en juin 2007 et les premiers mois ont été très mal vécus par les agents.

Régulièrement les agents sont seuls dans les postes et ils se sont trouvés démunis devant les blocages qu'ils rencontraient avec cette nouvelle application. Même si la maîtrise d'hélios est bien en place maintenant, il n'empêche que lorsque l'accès à Hélios est inopérant comme en fin d'année 2007, le travail s'accumule et le *service public* rendu aux ordonnateurs n'est pas au mieux de sa forme !!

Quel avenir pour ces postes dans le cadre de la fusion ? Quel avenir pour les agents qui y travaillent tout en étant relativement près de leur domicile ?